

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2013

L'An deux mil treize et le vingt sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre SATTONNAY, Maire.

Présents : Mmes D. MACLE, F. NAKOUS, MM. J. BARISWYL, P. CLAVIER, M. D'ELIA
J-C LIMAT, P. SATTONNAY

Absents excusés : Mmes. DELAY, N. GUIGNERET, M. J-C BAUD

Secrétaire de séance : M. LIMAT J-C.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 06/09/2013 : à l'unanimité

AJOUT D'UNE DELIBERATION : CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL

CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES :

Le Conseil Général doit prendre en charge 50% du coût de l'emploi d'accompagnateur dans les transports scolaires ; Pour ce faire, une convention doit être passée par la commune avec lui. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention.

MODIFICATION DE LA DEFINITION DUN POSTE D'ACCOMPAGNATRICE DANS LE BUS DE RAMASSAGE SCOLAIRE :

Dans la délibération adoptée lors de la précédente séance, l'emploi est affecté du grade d'Agent technique de 1^{ère} classe, alors que le contrat de travail, établi sur les conseils du Centre de Gestion de Champagnole et proposé à la candidate retenue, prévoit le grade d'Adjoint d'animation de 2^{ème} classe. C'est cette dernière définition qui sera retenue.

CONVENTION AVEC LES COMMUNES DE MALLEREY ET DE TRENAL POUR LA REPARTITION DES FRAIS LIES A L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE RAMASSAGE SCOLAIRE :

La commune de Frébuans recrute et rémunère le salarié, mais répercute sur chacune des communes de Mallerey et de Trenal un tiers des coûts salariaux et du remboursement des frais kilométriques. Le Maire est autorisé à signer avec ces communes une convention allant dans ce sens

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LA NUIT (DE MINUIT A 5 HEURES):

Une consultation a permis aux Frébuais de donner leur avis.

Les résultats : **Votants : 79** **Oui : 57** **Non : 22**

Le Conseil Municipal, comme promis, se range à l'avis majoritaire et décide de faire procéder à l'extinction de l'éclairage public de 0 heure à 5 heures dès la fin des derniers travaux d'aménagement de la rue Prosper-Sordet. Il rappelle la nécessité d'une nouvelle consultation au bout d'une période d'expérimentation d'un an.

VENTE DE BOIS COMMUNAL :

Le Conseil Municipal décide, sur proposition de l'ONF, de vendre par adjudication des feuillus situés sur les parcelles 9r et 10.

Les couronnes seront proposées aux affouagistes en 2014.

ETUDE DE DEVIS :

- Espace vert vers la fontaine :

- **RE VERT MONT** : 556.24 € TTC avec 5 m3 de terre
- **Pépinières ANTIER** : 722.09 € TTC avec 12 m3 de terre

Le devis « pépinières Anthier » est retenu.

- Alimentation défibrillateur :

- **PONARD** : 293 € HT
- **CHEURET ELEC** : 269,10 € HT
- **PERNOT** : 290 € HT

Le devis « Cheuret » est retenu

- Local pompiers :

- **PONARD** : 1 969 € HT
- **CHEURET ELEC** : 1 107 € HT
- **PERNOT** : 1 286 € HT

Le devis « Cheuret » est retenu.

- Photocopieur de l'école: en location

M. José BARISWYL se retire momentanément de la séance.

- **P2S** : 43,85 € HT/MOIS
- **COPIA FAX** : 74.50 € HT/MOIS
- **XEROX** : 70.66 € HT/ MOIS

Le devis P2S est retenu

COMPTE RENDU DES REUNIONS :

- Réunion de chantier lundi 23/09 à 8H00 : discussions avec ECLA et Eiffage concernant les trottoirs en béton désactivé (imperfections). Nouvelle réunion le lundi 30/09 à 8 h 30
- Conseil Communautaire le 24/09 : ECLA demande de préciser les itinéraires de liaisons douces sur le plan de zonage (demande transmise à IAD)

REUNIONS A VENIR :

- Réunion école sur les rythmes scolaires à l'école le 2/10 à 20H en Mairie avec des élus, des personnels enseignants et des parents d'élèves.

QUESTIONS DIVERSES :

- Les élus très satisfaits du travail fourni pour Christian VUILLERMET, employé communal, décident de porter sa rémunération au niveau SMIC + 10%.
- Location terrain derrière la Chapelle : Le bail de Melle PERNOT Céline se terminant le 11 novembre 2013, 2 demandes orales ont été présentées pour louer le terrain.
- Bilan SICTOM consultable en Mairie
- Classement en voie communale du bas de la Montée du Moulin : une consultation juridique est en cours. Les riverains seront contactés.
- Adoption du Plan Communal de Sauvegarde : il sera l'objet d'un arrêté municipal et sera consultable en Mairie.
- Décharge de St Georges : contact a été pris avec l'entreprise MGTPS pour exiger le respect de la convention.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Rapport SOCOTEC sur les installations de gaz : il demande principalement d'améliorer la signalisation.
- Distinction : Jean-Claude BAUD s'est vu attribuée la médaille d'honneur régionale, départementale et communale (échelon vermeil)

- SIAAL et Préfecture : La préfecture a émis des réserves qui ont été transmises au SIAAL. La commune attend la réponse.
- Nettoyage de la source des fontaines : la commune tient à remercier les volontaires (anciens pompiers et élus) pour l'aide apportée lors de cette opération, ainsi que M. Philibert DELAY pour la mise à disposition de son tracteur, en plus de son concours.
- Limites d'agglomération : le premier emplacement retenu route de la Grand'Mare ayant été contesté par la Préfecture, un nouvel emplacement a été défini en accord avec la DDT au niveau de la 1^{ère} propriété du lotissement Meix des Claviers.
- Opération brioches de l'APEI du mercredi 9 au samedi 12 octobre 2013
- Rappel : le sens interdit entre la rue Meix des Claviers et le chemin de la Vouivre, suspendu pendant les travaux, est à nouveau en vigueur. Des infractions ont été constatées et la Gendarmerie prévenue.

URBANISME- DOSSIERS EN COURS :

Néant

URBANISME – Les Décisions au 27/09/2013 :

Néant

Prochaine réunion le 25/10/2013 à 20H00

Le Secrétaire de séance,
Jean-Claude LIMAT

Le Maire,
Pierre SATTONNAY

